



Pour le compte de



**GRENOBLE - ALPES  
MÉTROPOLITAIN**

Contrat 0494127 / 28

Adresse desservie  
MOUMM ABONNE TYPE  
HAMEAU LE VILLAGE  
38220 ST-BARTHELEMY-SÉCHILLENNE

**SOCIETE PUBLIQUE LOCALE**  
[www.eauxdegrenoblealpes.fr](http://www.eauxdegrenoblealpes.fr)

**Nous contacter**  
04 57 04 07 77  
Espace Abonnés sur notre site internet

**Courriers**  
SPL Eaux de Grenoble Alpes  
6, rue Colonel Dumont CS 80138  
38003 Grenoble Cedex 1

**Accueil**  
43 avenue du Maquis de l'Oisans 38800 Le Pont de Claix  
Lundi au jeudi 8h30-11h30 et 13h30-16h30

MOUMM ABONNE TYPE  
HAMEAU LE VILLAGE  
38220 ST-BARTHELEMY-SÉCHILLENNE

facture individuelle n° 102699152 du 1er février 2019

Message(s)

|   |                    |        |
|---|--------------------|--------|
| Votre consommation                          | 120 m <sup>3</sup> | € TTC  |
| Production et distribution de l'eau potable |                    | 184,70 |
| Collecte et traitement des eaux usées       |                    | 163,85 |
| Organismes publics                          |                    | 53,98  |
| Total                                       |                    | 402,53 |

**NET A PAYER**

**402,53**

Prix au litre : 0,00294 € TTC (hors parts fixes)  
Montant total des parts fixes : 49,90 € TTC

**Facture à régler au plus tard le**  
Règlement sans escompte

**Modalités de paiement à votre disposition au verso du TIP SEPA**

« Tout retard de paiement expose à des pénalités au moins égales à trois fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'au versement, pour les abonnés concernés, d'une indemnité forfaitaire de 40 euros selon le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012 »

IBAN : [ JOINDRE UN RIB ]  
ICS : FR80ZZZ455343  
RUM : TIPO0158100000004941270102699152

MOUMM ABONNE TYPE  
HAMEAU LE VILLAGE  
38220 ST-BARTHELEMY-SÉCHILLENNE

Montant : 402,53 €

Date, lieu et signature

**TIP SEPA**

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel: en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SPL Eaux de Grenoble Alpes à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SPL Eaux de Grenoble Alpes. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué**

**Eaux de Grenoble Alpes**  
87077 LIMOGES CEDEX 9

004004941271 ABONNE TYPE

001581004105 95000000004941270102699152909151

40253

